



Une vision d'ensemble...



des réalisations concrètes



Rue d'Alger



Rencontre avec le directeur de l'APV

3 questions à...

Vincent Delahaye, Maire de Massy
Priorité au cadre de vie



Composante essentielle de la politique de la ville développée pour Massy-Opéra, le renouvellement urbain du quartier Bourgogne-Languedoc bénéficie de toute l'attention municipale. Une attention qui place le cadre de vie des habitants de ce quartier au cœur du projet, comme nous le confirme Vincent DELAHAYE, Maire de Massy.

Re-Nouveau : Dans quel contexte municipal s'inscrit le renouvellement urbain de Bourgogne-Languedoc ?

VINCENT DELAHAYE : Tous les quartiers de Massy font l'objet d'une réflexion de fond sur leur devenir. L'importance de Massy-Opéra nous a conduit à lancer dès 2002 un concours d'idées pour que des urbanistes de renom nous aident à anticiper et à dessiner l'avenir. A ce titre, le secteur Bourgogne-Languedoc est prioritaire. Dès le départ, il nous est apparu essentiel d'associer les habitants et toutes les forces vives du quartier à la réflexion. N'oublions pas que si « l'urbain » est important, « l'humain » est essentiel.

Nous avons mis en place un groupe de travail constitué de représentants des locataires et des bailleurs mais aussi des associations et des commerçants du quartier pour réfléchir avec nous. Une enquête publique a permis de recueillir les observations des habitants sur les idées émises.

A l'issue de cette procédure, l'Atelier Ruelle a été retenu parce qu'il répondait le mieux à la volonté commune de redonner une nouvelle attractivité au quartier.

Re-Nouveau : Justement, quelles sont les grandes lignes de cette nouvelle « attractivité » ?

VINCENT DELAHAYE : Il s'agit de profiter de la réflexion sur les centres commerciaux pour améliorer l'ensemble du cadre de vie des habitants. Ce point a été déterminant dans le choix du lauréat : nouvelle

offre de logements en accession à la propriété avec installation d'une crèche, réalisation d'une résidence pour personnes âgées au cœur du quartier, aménagement paysagé de la future place et des voiries du quartier faisant la part belle aux piétons et aux cyclistes plutôt qu'à la voiture, création de places de stationnement pour un quartier où il fait bon vivre à pied, amélioration de la capacité d'animation de l'APV, autant d'idées qui vont réellement changer la vie de Bourgogne-Languedoc.

Re-Nouveau : Vous avez souhaité accompagner pas à pas les habitants du quartier Bourgogne Languedoc grâce à ce journal. Alors, sans plus attendre, la question que tout le monde se pose : ... Quand, combien ?

VINCENT DELAHAYE : Notre volonté est d'avancer en informant progressivement les habitants sur le devenir de leur quartier. Ainsi nous avons d'ores et déjà voté un financement municipal de 8,5 millions d'euros, soit près de 80% du budget de cette opération qui sera aussi soutenue par l'ANRU* et le Conseil régional notamment. Concernant le calendrier, il est toujours difficile de donner des dates précises : nous sommes, par exemple, encore en phase de négociation avec les commerçants.

A ce jour, on peut assez raisonnablement envisager les premiers travaux fin 2007 pour une réalisation complète de l'ensemble des composantes de cette opération 3 à 4 ans après le lancement des travaux.

* (voir « ABÉCÉDAIRE »)

De la maison de quartier au centre social : l'« Animation du Parvis de la Vendée » au cœur du quartier

Au printemps dernier, le centre municipal APV a obtenu son agrément pour devenir centre social municipal. Une évolution qui permet d'ajouter à sa mission d'animation socio-culturelle du quartier, une palette de services pour le soutien de tous les habitants.

Rencontre avec son directeur, Dawari Horsfall (Ingénieur en aménagement et développement territorial).

Seul centre social installé sur Massy-Opéra, l'APV a, depuis son origine, pour vocation majoritaire de proposer des activités aux jeunes du quartier : se retrouver, discuter, se connecter au net pour trouver des infos, regarder un film ensemble.

“Mais aussi et surtout pour participer à des activités culturelles ou sportives, directement à l'APV ou au sein de l'un des équipements municipaux notamment sportifs du quartier”, explique Dawari Horsfall. “Beaucoup d'activités sont possibles.”

RECONNAISSANT LA MISSION D'ANIMATION DE LA MIXITÉ SOCIALE ET LA QUALITÉ DU TRAVAIL DE PROXIMITÉ de cette équipe, la municipalité a dopé son budget pour lui permettre d'étendre ses prestations à l'ensemble de la population afin d'apporter d'autres services utiles à tous.

Et c'est ainsi que depuis plusieurs années, l'APV propose des permanences de la CAF, de l'APASO, de l'Association “Compétences et vocations”, un écrivain pu-

blic, des cours de français... “En obtenant l'agrément “Centre Social Municipal” en mars dernier, nous accentuons notre champ d'intervention autour de trois axes prioritaires”, poursuit Dawari.

“L'enfance avec un focus particulier sur la petite enfance (éveil musical ou sorties organisées pour les tous petits, constituent ainsi des moments de liberté offerts aux mamans), les adultes avec une vraie volonté d'aider les femmes, les personnes du troisième âge en portant notre attention sur la solidarité intergénérationnelle.”

“NOUS CHERCHONS AUSSI À ÉCOUTER LES ATTENTES ET LES PROPOSITIONS DES HABITANTS afin de leur apporter les services et activi-



DIXIT

“Nous sommes petit à petit devenus un centre multi-services de proximité pour améliorer le cadre de vie dans notre quartier, conclut Dawari.

Nous ne pouvons pas aller plus loin que notre mission première d'animation. Mais nous sommes au cœur d'une synergie globale entre tous les acteurs sociaux du quartier. Nous utilisons pour ce faire tous les outils possibles pour offrir un cadre, des

tés les plus utiles. C'est ainsi que nous accompagnons les jeunes au jour le jour, par des actions soutenues par la ville”, relève Dawari. “En proposant, par exemple en échange d'un geste de solidarité une aide au projet très concret. C'est ainsi que certains jeunes ont été financièrement aidés à passer le permis de conduire. De même, un animateur de l'APV se focalise sur des actions d'insertion en partenariat avec la mission locale



à l'insertion et le club de prévention. Nous développons aussi une démarche adaptée aux jeunes filles en les informant sur les problèmes spécifiques qu'elles peuvent rencontrer ou en leur proposant des activités adaptées.” Les adultes trouvent aussi désormais à l'APV des services qui leur sont destinés comme de l'alphabétisation ou des cours de français mais aussi des activités manuelles ou des cours de danse orientale.

POUR DYNAMISER UN LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL FORT AVEC LES JEUNES DU QUARTIER, l'APV travaille en étroite collaboration avec le foyer des anciens mais aussi avec le réseau d'échanges « Recipro » pour qu'ils apportent leur expérience et leur savoir à leurs cadets.

L'APV en pratique
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 22 h
9 permanents – 16 vacataires
Tel : 01 60 11 11 20

au sommaire

re-nouveau Bourgogne-Languedoc

Janvier 2007

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION

Habitat, commerces, équipements, publics, voiries

Ce qui va changer!

ÉDITO

Comprendre l'avenir du quartier

Dans les toutes prochaines années, le quartier Bourgogne-Languedoc va connaître de grandes transformations qui ont pour objectif majeur de le rendre plus agréable à vivre au quotidien. Cette évolution se programme de longue date afin de prendre en compte le temps que nécessitent la concertation, les études techniques et financières, les phases juridiques, le temps des travaux. C'est pour vous permettre de mieux appréhender chacune de ces étapes et de comprendre pas à pas comment notre quartier peut évoluer, que nous avons créé ce journal.

Plusieurs fois par an, Re-nouveau vous apportera donc des informations très concrètement dédiées à votre quartier et à son devenir.

Ce premier numéro vous présente déjà le projet dans sa globalité tel qu'il a été dessiné par les urbanistes après l'enquête publique qui a permis à chacun d'exprimer son avis sur les idées proposées.

Nous espérons que vous le trouverez aussi pratique et informatif que nous l'avons souhaité.

Bonne lecture !

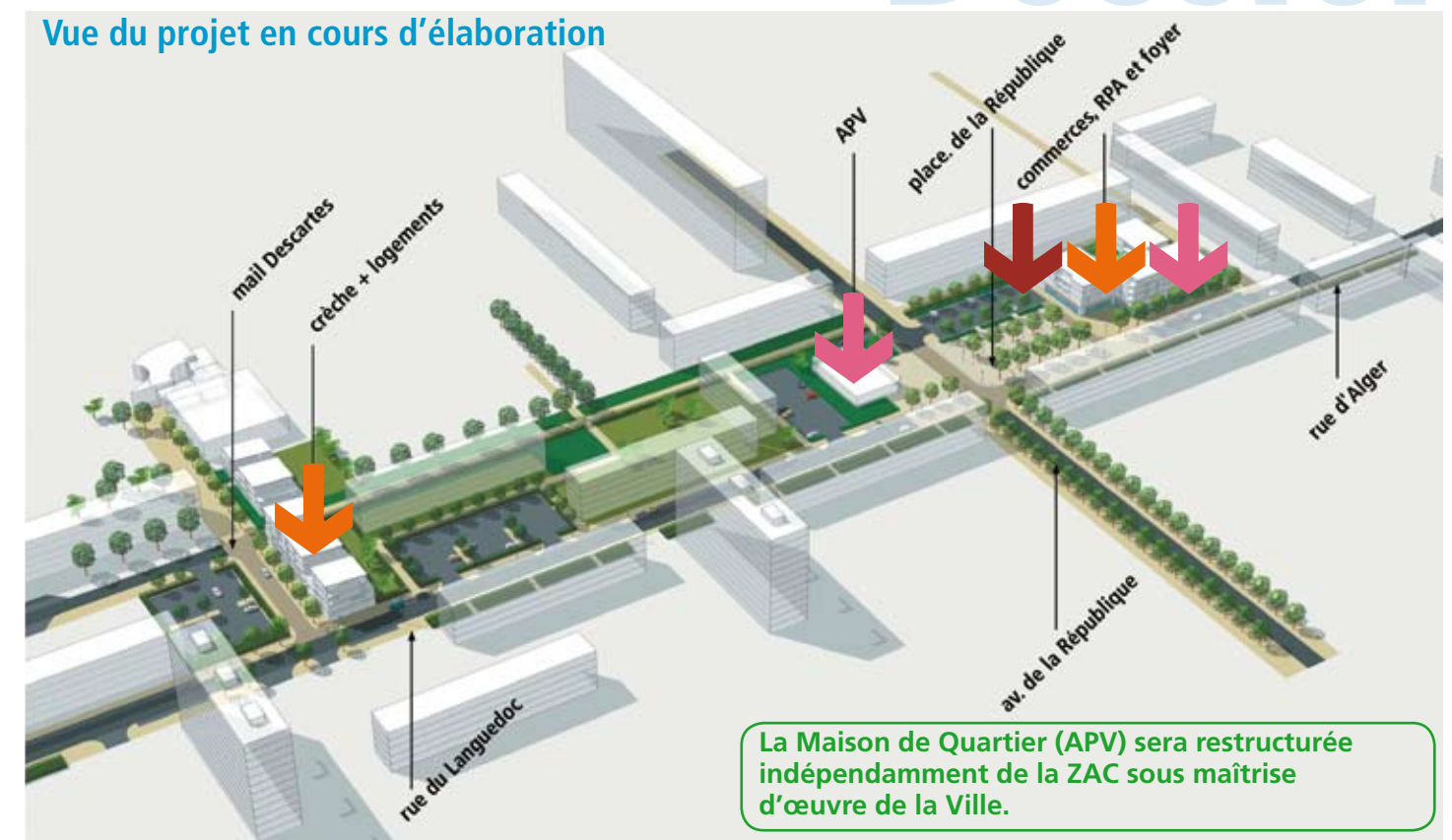
Edito

DOSSIER – Le projet à la loupe

Habitat, commerces, équipements publics, voiries : Une vision d'ensemble, des réalisations concrètes

L'ambition principale est de recomposer un véritable cœur de quartier, autour d'une place de la République qui joue pleinement son rôle d'animation et d'échanges. Visite guidée pour mieux comprendre ce qui va changer.

Vue du projet en cours d'élaboration



La Maison de Quartier (APV) sera restructurée indépendamment de la ZAC sous maîtrise d'œuvre de la Ville.

LES OPÉRATIONS DE LOGEMENTS :
Le projet vise à favoriser la diversité sociale du quartier sans en accroître trop sensiblement la densité. Deux opérations sont prévues.
• Située au dessus d'un rez-de-chaussée commercial, la Résidence pour Personnes Agées (RPA) comprendra une soixantaine de logements.
• Deux programmes de logements, un de 15 logements et un de 14 logements environ.

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- Le foyer restaurant du Parvis de la Vendée actuellement intégré à la Maison de Quartier (APV) sera réaménagé à proximité de la RPA et des commerces.
- Ce déménagement permettra de repenser entièrement les espaces intérieurs de la Maison de Quartier afin de redéployer des activités notamment à destination des jeunes.
- Une crèche de 45 berceaux sera créée.

LE CENTRE COMMERCIAL :
Le regroupement de l'ensemble de l'offre commerciale sur un site unique permettra l'installation d'une superette de 200 à 250 m² et de 6 ou 7 commerces proposant des produits et des services de consommation courante.



Rue d'Alger

Le renouvellement urbain du quartier Bourgogne-Languedoc s'appuie sur un diagnostic réalisé en 2002: recul de l'attractivité de certains équipements publics, affaiblissement de l'offre commerciale, espaces publics peu mis en valeur, offre de logements insuffisamment diversifiée. C'est la raison pour laquelle après une période de concertation riche en enseignements, un périmètre de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)* a été créé au printemps 2005 afin de pouvoir élaborer un véritable projet.

Ses grandes lignes sont aujourd'hui arrêtées et s'articulent autour de 4 grandes ambitions pour redonner une identité au quartier :

AMÉLIORER LE SERVICE AUX HABITANTS en déployant de nouveaux équipements publics comme une résidence pour personnes âgées, une crèche mais aussi en repensant des équipements existants comme la Maison de Quartier APV.

OFFRIR UN MEILLEUR CADRE DE VIE en réaménageant les espaces publics et en développant les possibilités de stationnement.

ANIMER LA VIE DU QUARTIER en redynamisant le commerce de proximité.

FAVORISER L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ en construisant un programme de logements de qualité.

Le pôle Bourgogne aura pour vocation de s'affirmer comme le centre du quartier. Le cheminement piétonnier sera privilégié au sein d'un aménagement paysager qui s'étendra jusqu'au pied de l'APV d'un côté et aux immeubles de logements au nord. Seule une voie de circulation permettra la desserte du parking des commerces.

Le stationnement sur l'avenue de la République sera réorganisé au profit de trottoirs plus larges afin de rendre les parcours plus confortables et plus sécurisés pour les élèves des groupes scolaires Gustave Eiffel, Albert Camus et Blaise Pascal.



Place de la République

Le secteur Languedoc renforcera quant à lui sa vocation résidentielle. Relié au Parc Descartes par une liaison plus forte, la création de petits immeubles de logements en accession et d'une crèche favorisera l'attractivité de Massy. Un projet d'une telle ampleur nécessite de nombreuses études techniques, économiques et financières qui permettront de définir les meilleures options pour tous les habitants dans une perspective d'avenir plus harmonieux et plus facile à vivre. **Un devenir auquel les habitants seront associés grâce à un large dispositif de concertation.**

ABÉCÉDAIRE

ZAC
Zone d'Aménagement Concerté

La ZAC est une zone dans laquelle la Ville décide d'intervenir dans l'intérêt général pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains notamment des immeubles d'habitation, de commerce, d'industrie, de services, ou des installations et des équipements collectifs publics ou privés.

ANRU
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Ce dispositif interministériel centralise seul tous les financements d'État pour la rénovation des quartiers classés en zone urbaine sensible. Cette agence a été proposée dans la loi d'Orientation et de Programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003.

Dans le cadre de la ZAC Bourgogne-Languedoc, un dossier de financement sera déposé auprès de la Direction Départementale de l'Équipement de l'Essonne afin d'obtenir une participation de l'État.

APASO
Association pour la Prévention l'Accueil le Soutien et l'Orientation

Accueil de tous les publics, aide et orientation vers des structures adaptées, écoute et dialogue. Maison de la Formation et de l'Emploi, 10 avenue du Noyer Lambert.

CRÉDITS

Directeur de la publication : Vincent Delahaye
Rédactrices en chef: Catherine Roussellet et Elisabeth Tran
Rédaction: All Write
Création et réalisation: All Write
Crédits photos: Ville de Massy/ Fabrice Boissière/All Write
Illustrations: Atelier Ruelle